



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DE TENNIS DE TABLE

Siège : 32 rue d'Abbeville, 59400 CAMBRAI

☎ : 03 27 79 67 00 @ : contact@liguehdfft.fr - 🌐 <https://liguehdfft.fr>

Pôle de Beauvais : BP 90966 60009 BEAUVAIS CEDEX

☎ : 06 24 63 23 63 @ : contact.sportif@liguehdfft.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2023 A NOYELLES-GODAULT (62) PROCES-VERBAL

Nombre de clubs présents ou représentés : 125 clubs

Nombre de voix dont dispose l'assemblée : 495 voix

Comité de l'Aisne : (17 clubs - 56 voix)

Beautors GS, Buire CTT, Charly Etampes PC, Chateau Thierry CTT, Crépy TT, Fresnoy le Grand TT, Guignicourt CTT, Hirson TTC, La Cappelle TT, Laon ASPTT, Rozoy Thiérache TT, Sains Richaumont TT, Soissons ASPTT, St Quentin Harly ASPTT, St Quentin TT, Tergnier ESC, Venizel TT.

Comité du Nord : (47 clubs - 207 voix)

Attiches ASTT, Aubers Raquette, Bailleul TT, Baisieux TT, Beuvry la Forêt TT, Bourbourg SCTT, Bousbecque TT, Wervicq Sud, Bruille CTT, Cappelle en Pévèle TT, Cappelle la Grande TT, Croix ASVH, Estaires la Gorgue EP, Fâches Thumesnil TT, Famars TTS, Faumont AS, Flines Les Râches PPC, Gondecourt ALTT, Haubourdin CTT, Hem PPC, Hergnies Fresnes CTT, Inchy Beaumont UP, La Madeleine US, Leers OSTT, Lesquin ASLTT, Lille Atelier Malécot, Lille Métropole TT, Lomme CP, Lys Lille Métropole TT, Montigny en Ostrevent CTT, Onnaing TT, Orchies AL, Pérenchies US, Proville ASL, Quiévrechain ASQTT, Ronchin EP, Roncq ULJAP, Roost Warendin AS, Santes CTT, Seclin TT, Sin le Noble TT, Saint Amand TT, Toufflers TT, Tourcoing JG, Tourcoing TTBS, Valenciennes USTT, Villeneuve d'Ascq FOS, Wattignies PPC.

Comité de l'Oise : (24 clubs - 84 voix)

Andeville PPC, Beauvais TT, Brenouille ATT, Breteuil WGTT, Cauffry TT, La Raquette Chaumontoise, Choisy au Bac CTT, Clermont EP, Coudun SL, Crépy en Valois US, La Tête et Les Jambes, Feuquières AP, Gouvieux Lamorlaye TT, Haut Tillois TT, Longueil TT, Montchevreuil ASTT, Nogent sur Oise Zup jeunes, Noyers St Martin ATT, Noyon TT, Saintines ATT, Senlis TT, St Just en chaussée ACLES, St Max-St Leu, Villers Ent TT, Thourotte TT.

Comité du Pas-de-Calais : (25 clubs – 102 voix)

Arques ES, Balinghem ALFJP, Béthune ASTT, Boulogne sur Mer TT, Bully LP, Burbure TT, Calais Olympique TT, Calais Balzac TT, Carvin ATT, Divion ASTT, Etaples AS, Fouquières Les Lens TT, Haisnes Hulluch TT, Isbergues MJEP, Labourse TT, Le Portel AP, Libercourt CP, Liévin USA, Marck PPC, Marquise ASTT, Meurchin Espoir TT, Noyelles Godault PPC, St Laurent Blangy TTI, Ste Catherine Lez Arras ASTT, Vendin Lez Béthune TT.

Comité de la Somme : (12 clubs - 46 voix)

Abbeville AC, Albert USO, Amiens LL, Amiens STT, Domart/La Luce TT, Doullens Bernaville TT, Longueau ESC, Moreuil PPC, Puzeaux AAE, Roye PPC, Ville le Marcelet Flixecourt, Villers Bretonneux PPC.

Clubs excusés : Tourcoing Bourgogne, Cuincy ATT, Beaufort TT, Bois Bernard AL, Dreuil TT.

Personnalités excusées :

Gilles ERB (Président de la FFTT), Jean DEVYS (Président d'Honneur de la FFTT et de la Ligue), François COQUILLAT (Président du CROS Hauts-de-France), Xavier BERTRAND (Président du Conseil régional Hauts-de-France), Florence BARISEAU (Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France), Jean-Christophe PINOT (Directeur de la DRAJES Hauts-de-France).

Personnalités présentes :

Gérard BIZET (maire de Noyelles-Godault), Patrice STAWSKI (adjoint aux sports de Noyelles-Godault), Maurice FOUQUART (membre d'honneur de la Ligue), Bernadette FOUQUART (ancienne salariée de la Ligue), Claude RAECKEBOOM (membre de la FFTT).

Membres du Conseil de ligue présents :

Jean-Marc ANDRE, Olivier BAUDRY, Philippe BRELOT, Dominique COISNE, Jean-Pierre CONDETTE, Francis DAMAY, Jean-Pierre DELATTRE, Frédérique DESCHAMPS, Jacques DESCHAMPS, Martine DRAY, Georges GAUTHIER, Sophie HENON, Thibaut HURIEZ, Nathalie LEBAS, Patrick LUSTREMANT, Emmanuel MACHON, Claire MAIRIE, Tony MARTIN, Corine MOLINS, Gérald OLIVARES, Gaël ROBIN, Michaël ZAKRZEWSKI.

Membres du Conseil de ligue excusés :

Christian BRIFFEUIL, Annick CLAUW, Denis TAVERNIER, Caroline TURLOTTE, Bruno REVEL.

Assistent :

Benoit TRICOTEAUX, Franck DELCAMBRE, Guislaine GOSSET, Florence MONIEZ, Claude THUILLIEZ (salariés de la Ligue).

Point n° 1 - Ouverture de l'assemblée générale

En raison de l'absence du Président Christian BRIFFEUIL, malade, La présidence de l'Assemblée générale est assurée par Jean-Pierre DELATTRE qui présente la table d'animation.

Il demande une minute de recueillement en mémoire des personnes disparues depuis la dernière assemblée générale dont la ligue a eu connaissance et notamment Jean DOUILLY, ancien Président de la ligue Hauts-de-France et Jean-François OBRY, ancien Président de la ligue de Picardie.

Gérard BIZET souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Retenu par d'autres obligations, il indique qu'il n'assistera pas à l'ensemble de l'assemblée générale mais que son adjoint aux sports sera présent pendant toute la réunion.

Le secrétaire général donne ensuite lecture l'ordre du jour.

Point n°2 - Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 janvier 2023

Le procès-verbal a été diffusé au préalable aux clubs ; il est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

Point n° 3 - Election complémentaire

L'élection complémentaire concerne 2 postes à pourvoir dont au moins une féminine. Quatre candidatures ont été reçues (le conseil de ligue, lors de sa réunion du 11 septembre 2023, a tiré au sort la lettre J pour la présentation des candidats) : Nathalie LEBAS (Béthune Beuvry ASTT - 62), Delphine MISZTAL (Haubourdin CTT - 59), Olivier BAUDRY (Libercourt CP - 62), Sandrine DEBARGE (Seclin PPP - 59).

Le dépouillement des votes est assuré par Claude RAECKELBOOM (membre du Conseil fédéral), Roger BEE (Pérenchies US) et Pierre-Alain BAYART (Vendin les Béthune TT).

Point n° 4 - Allocution du Président de la Ligue

Jean-Pierre DELATTRE communique aux membres de l'assemblée les principaux points de l'allocution de Christian BRIFFEUIL.

Point n° 5 - Remise des mérites régionaux de bronze 2023

Le mérite régional de bronze 2023 est attribué à : Nathalie DEVIGNES (Liévin USA TT), Anthony ALLART (Sainte Catherine Arras ASTT), Johan BARELLE (Sin le Noble TT), Arnaud BELGUEUL (Mers-le-Tréport TT), Quentin BONNINGRE (EPEV TT), Stanislas BOULDAUDUC (Beaufort TT), Nicolas DRUELLE (Espoir Meurchin TT), Rudy FAUVERGUE (Arques ESTT), Eric LAVOISIER (Villers Bretonneux TT), Cédric LEGRAND (Longueil TT), Bernard LESSIRE (Soissons ASPPT), François MARTEL (Cappelle en Pévèle TT), Grégory MONSTERLET (Cauffry TT), Pascal MOREL (Sainte Catherine Arras ASTT), Patrick MORIVAL (Doullens Bernaville TT), Miliani SAIM (Nogent ZUP), Michel VANAERDE (Toufflers TT)

Les mérites sont remis aux récipiendaires présents par Dominique COISNE, Président du Conseil de l'ordre, assisté des membres du Conseil de l'ordre.

Point n° 6 - Rapport du Secrétaire général

Le rapport d'activités envoyé aux clubs avant l'assemblée générale les statistiques détaillées, le bilan des formations, du développement, de la technique, des instances (IRD et jury d'appel) et les principaux résultats des joueurs de la ligue dans les compétitions nationales et internationales.

Patrick LUSTREMAN présente une comparaison des effectifs sur les cinq dernières saisons :

	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Licences compétition (ex traditionnelles)	12 673	12 752	10 497	11 245	11 876
Licences loisir (ex promotionnelles)	5 156	5 276	3 091	5 520	6 120
Licences compétition + loisir	17 829	18 028	13 588	16 765	17 996
Licences découverte (valable 1 mois)					93
Licences événementielles	12 541	10 319	2 540	9 164	12 462
Total des licences	30 370	28 847	16 128	25 929	30 551

Les trois catégories de licences progressent. Le nombre d'associations est stable : 370 en 2022-2023 contre 369 en 2021-2022.

En ne prenant en compte que les licences compétition et loisir, la ligue est la deuxième ligue de France derrière l'Île-de-France devant les Pays de la Loire.

Pour mettre en place toutes les actions de la ligue, en assurer le suivi, le conseil de ligue s'est réuni à 6 reprises. En plus, a été mis en place entre les réunions de bureau institutionnelles des réunions dites « de coordination » en visioconférence d'une durée d'une heure environ avec les membres du bureau pour s'informer mutuellement de manière informelle.

Pour assurer une bonne information, tous les comptes rendus des conseils de ligue sont désormais diffusés sur le site de la ligue dès leur approbation.

Il fait ensuite un point sur les subventions de l'Agence Nationale du Sport (ANS) en rappelant les subventions 2023 pour la ligue, les comités départementaux et les clubs.

	Comités départementaux		Clubs		
Aisne	5 200 €	9 %	3	10 390 €	13 %
Nord	31 320 €	55 %	12 (+5)	39 420 €	48 %
Oise	7 500 €	13 %	3	8 400 €	10 %
Pas-de-Calais	9 200 €	16 %	8 (+ 2)	17 150 €	21 %
Somme	3 500 €	6 %	2	6 600 €	8 %
Total	56 720 €	-	28 (+ 7)	81 960 €	-

Répartition initiale	51 920 €	77 900 €
Fonds solidaire	4 800 €	4 060 €

Il termine en informant les membres de l'assemblée générale des principales conséquences pour la ligue de la loi sur le sport votée le 2 mars 2022.

- Les Présidents de club disposeront de 50 % des voix pour l'élection en décembre 2024 des membres du Conseil fédéral et donc du Président de la Fédération.
- Les arbitres diplômés reconnus en activité dans spid pourront être électeurs et candidats pour 2 postes afin de siéger au Conseil fédéral.
- les titulaires d'un diplôme autorisant l'encadrement du tennis de table à titre professionnel pourront être électeurs et candidats pour les 2 postes réservés afin de siéger au Conseil fédéral.
- En 2028, le conseil de ligue devra respecter la parité.
- Le président de la ligue ne pourra pas faire plus de 3 mandats, consécutifs ou non.

Point n° 7 - Présentation du compte d'exploitation et du bilan financier de la saison 2022-2023

Le trésorier présente le compte d'exploitation de la saison 2022-2023 en détaillant certains postes :

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	891 947,27 €	Frais institutionnels et commissions	12 416,93 €
Subventions	115 109,66 €	Frais d'activité (hors rémunération)	157 649,69 €
Aides	21 044,50 €	Frais de fonctionnement et de gestion	53 934,94 €
Recettes de fonctionnement	99 787,12 €	Reversements FFTT et départements	575 616,30 €
Autres recettes	73 448,67 €	Salaires et charges	311 100,51 €
		Autres dépenses	86 172,70 €
Total des produits d'exploitation	1 201 337,22 €	Total des charges d'exploitation	1 195 887,07 €

Le bilan de la Ligue Hauts-de-France s'établit au 30 juin 2023 comme suit :

ACTIF	Au 30/06/2023			PASSIF	Au 30/06/2023
	Brut	Amort.	Net		Net
Actif immobilisé	152 553 €	126 970 €	25 583 €	Capitaux propres	141 920 €
Constructions	116 958 €	92 397 €	24 561 €	Capital social	131 469 €
Autres immobilisations	35 594 €	34 573 €	1 021 €	Résultat exercice	5 450 €
				Subvention d'investissement	5 002 €
Actif circulant	445 810 €		445 810 €	Dettes	329 473 €
Autres créances	48 237 €		48 237 €	Emprunts	45 910 €
Disponibilités	389 281 €		389 281 €	Dettes fiscales et sociales	67 830 €
Charges constatées d'avance	8 292 €		8 292 €	Autres dettes	74 438 €
				Produits constatés d'avance	141 294 €
Total général	598 364 €	126 970 €	471 394 €	Total général	471 394 €

Point n°8 – Rapport du commissaire vérificateur

Franck DHENNIN, commissaire vérificateur, a rencontré Georges GAUTHIER trésorier de la ligue à Cambrai le XXXX.

Point n° 9 – Vote du rapport financier de la saison 2022-2023

Après avoir entendu la présentation des comptes 2022-2023 par le trésorier et le rapport du commissaire vérificateur, l'assemblée générale approuve par un vote à main levée les comptes de la saison 2022-2023 présentant un total de bilan de 471 394 € et un résultat positif de 5 450 € (486 voix pour – 9 abstentions).

Point n° 10 – Affectation du résultat financier

L'assemblée générale décide à l'unanimité par un vote à main levée d'affecter le résultat positif de 5 450 € de la saison 2022-2023 au fonds associatif.

Point n° 11 – Présentation du budget prévisionnel 2023-2024

Georges GAUTHIER présente le budget prévisionnel 2023-2024.

PRODUITS D'EXPLOITATION		CHARGES D'EXPLOITATION	
Ressources propres	1 012 000 €	Frais institutionnels et commissions	14 000 €
Subventions	66 700 €	Frais d'activité (hors rémunération)	173 000 €
Aides	3 700 €	Frais de fonctionnement et de gestion	45 000 €
Recettes de fonctionnement	86 000 €	Reversements FTT et départements	619 000 €
Autres recettes	4 600 €	Salaires et charges	309 000 €
		Autres dépenses	13 000 €
Total des produits d'exploitation	1 173 000 €	Total des charges d'exploitation	1 173 000 €

Point n° 12 – Vote du budget prévisionnel 2023-2024

L'assemblée générale adopte à l'unanimité par un vote à main levée le budget prévisionnel de la saison 2023-2024 présenté en équilibre pour un montant de 1 173 000 € (486 voix pour – 9 abstentions).

Résultat de l'élection complémentaire des membres du Conseil de ligue

Nombre de voix dont dispose l'assemblée	495		
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	485		
Nombre de bulletins blancs ou nuls	32		
Nombre de suffrages valablement exprimés	453		
Nathalie LEBAS (Béthune Beuvry ASTT - 62)	337 voix		élue
Olivier BAUDRY (Libercourt CP - 62)	305 voix		élu
Delphine MISZTAL (Haubourdin CTT - 59)	157 voix		
Sandrine DEBARGE (Seclin PPP - 59)	99 voix		

Point n° 13 – Interventions des personnalités

Interviennent successivement :

- XXXX, adjoint aux sports de la ville de Noyelles-Godault ;
- Tony MARTIN, Président du comité de l'Aisne ;
- Dominique COISNE, Président du comité du Nord ;
- Martine DRAY, Présidente du comité de l'Oise ;
- Emmanuel MACHON, Président du comité du Pas-de-Calais ;

- Sophie HENON, présidente du comité de la Somme.

Point n° 14 – Remise des mérites régionaux d'argent et d'or 2023

Le mérite régional d'argent 2023 est attribué à : Sophie DE CESARE (Sin le Noble TT), Jean-Jacques BOUVIER (Béthencourt US), Daniel CHOCRAUX (Espoir Meurchin TT), DELVILLE Jean-Marc (Epeville TT), Manuel FOFANA (Coudun SL), PAWLIK André (Arques ESTT), Jean-Pierre ROUTIER (Dreuil TT), Mohamed SEDDAOUI (Ste Catherine Arras ASTT), Jean-Marc STRUB (Cauffry TT), TALLON Pascal (St Juste Acles).

Le mérite régional d'or 2023 est attribué à : Sébastien DUPONT (Amiens STT), Michel LEROUX (Feuquières AP), Sébastien PIGERON (Villers St Paul US), Bruno POTELLE (Combles foyer rural), Kléber WYBAILLIE (Club Pongiste Bullygeois).

Les mérites sont remis aux récipiendaires présents par Dominique COISNE, Président du Conseil de l'ordre, assisté des membres du Conseil de l'ordre.

Point n° 15 – Réponses aux questions diverses

1°) Question d'Arnaud SELLIER (Amiens STT) : Quel est le pouvoir du juge-arbitre pour autoriser à jouer ou non un joueur en état d'ivresse ? Est-il possible de refuser de jouer contre un joueur en état d'ivresse ? Quelles en sont les conséquences ? En cas d'incident grave lié à l'alcool (geste d'énervement, jet de raquette, bagarre, ...), qui sont les responsables ?

2°) Question de Frédéric WALLAERT (Annœullin TT) : Concernant le facebook de la ligue, beaucoup d'infos concernent les équipes de la ligue qui évoluent en Pro B ou nationale 1 et nos champions ; Ne serait-il pas possible de prévoir une rubrique sur des clubs évoluant au niveau inférieur (régionales voire départementales) ?

Patrick LUSTREMAN, secrétaire général, apporte les réponses aux questions posées.

Point n° 16 - Clôture de l'Assemblée générale

Jean-Pierre DELATTRE déclare l'assemblée générale close et invite les personnes présentes au pot de l'amitié préparé par le club et la municipalité de Noyelles-Godault.

Patrick LUSTREMAN
Secrétaire général

Jean-Pierre DELATTRE
Président de séance

